Ami du Clergé du 28 avril 1938

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — XXX. *5e Dim. après Pâques :* La venue et le retour de l'Homme-Dieu, 241. — XXX *bis.* La prière, 242. — XXXI. *Ascension :* La nuée symbolique, 243. — XXXII. *Dimanche dans l'Octave :* La promesse du Saint-Esprit, 245.
Pour l'Ascension. — I. Les deux places que Dieu nous a préparées, 246.
Les Saints Patrons. — *S. Gengoulf ou Gengon, Patron des mal mariés :* Comment remédier à la désunion des foyers, 247.
Lectures pour le Mois de Marie. — *20e Jour :* Invoquons Marie pour la conversion des pécheurs *(suite)*, 249. — *21e Jour :* Suite, 250. — *22e Jour :* Suite, 251. — *23e Jour :* Fin, 253. — *24e Jour :* Invoquons Marie pour l'heure de la mort, 254.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — XXIX. Les Psaumes, 255.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XXX

5e Dimanche après Pâques

LA VENUE ET LE RETOUR DE L'HOMME-DIEU

Mes frères,

C'est la même page du saint Evangile que l'Eglise nous fait lire en ces dimanches d'après Pâques. Elle renferme tant d'enseignements ! elle est si remplie d'espérance et de dilection ! N'est-ce pas comme le dernier entretien du Maître avec les siens, une manière de testament ? Car, après la Résurrection, il ne favorisera ses disciples que de courtes apparitions, et nous ne voyons pas qu'en ces jours il ait continué à les instruire. On s'explique donc le ton particulièrement solennel et affectueux à la fois du *Discours après la Cène* et les leçons qui s'y pressent.

N'en retenons que cette antithèse : « Je suis sorti de mon Père et suis venu dans ce monde ; maintenant, je quitte ce monde et m'en vais à mon Père qui m'a envoyé. »

I

« *Je suis sorti du Père.* » Relevons la force de cette expression : elle en vaut la peine. Jésus ne dit pas qu'il est né du Père, ce qui pourrait faire croire à une génération récente et ordinaire. Non, il est *sorti du Père.* C'est donc qu'il y habitait, qu'il y vivait. « Le Père est en moi et moi je suis en mon Père, » disait-il. (Jo., x, 38). Et depuis quand? Depuis toujours. Il a été engendré bien avant les siècles, *ante sæcula genitus*, dans ce lointain où se perd notre raison et qui s'appelle l'éternité. « Tu es mon Fils, lui a dit le Seigneur, aujourd'hui, en ce jour qui n'a pas de commencement, je t'ai engendré de mon sein. » (Ps. CIX).

Il faut relire tout ce qui est dit dans la Sainte Ecriture de l'éternelle Sagesse, c'est-à-dire du Verbe de Dieu, pour y trouver la paraphrase de ce mot : « Je suis sorti du Père, » repris par S. Jean en tête de son Evangile : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » Par la parole du Christ à cette heure est une fois de plus affirmée cette vérité que le Père et lui ne font qu'un (Jo., x, 30), que tout ce qu'il dit et fait, il ne le dit et ne le fait pas de lui-même seul, mais en société avec le Père ; il est l'écho de ce qu'il a entendu du Père, il est l'agent des œuvres du Père. Pouvait-il mieux établir son origine divine et dissiper tous les doutes qui auraient subsisté encore sur ce point, ainsi que sur son unité absolue avec son Père ?

Son Père ! combien souvent il en avait parlé au cours des trois années passées avec ses disciples ! Mais jamais ce Nom n'était revenu aussi fréquemment sur ses lèvres qu'à cette heure suprême. A relire ce discours, on le rencontre jusqu'à quarante-quatre fois dans la bouche du divin Maître. Si la bouche parle de l'abondance du cœur, comme il l'a dit (Mt., XII, 34), c'est qu'il éprouve comme un besoin irrésistible d'évoquer ainsi à satiété ce Nom béni. Il disait vouloir que le monde sache qu'il aime son Père. (Jo., XIV, 31). N'est-ce pas déjà une preuve manifeste de cet amour que cette évocation?

Après cela, on ne comprend pas que des hommes aient pu mettre en doute la divinité de Jésus-Christ. Comment ne sont-ils pas demeurés convaincus qu'il n'était pas une créature comme les autres hommes, mais le Fils unique du Père des cieux, égal à lui en toutes choses ?

Toute proportion gardée, chacun de nous peut et doit faire profession de croire que, pareil à Jésus-Christ en tant qu'homme, il est, lui aussi, sorti du Père ; qu'éternellement le Père des cieux l'a porté dans sa tendresse ; que des siècles avant son apparition sur la terre il était l'objet de sa pensée et de son amour ; qu'il a le droit et le devoir de lui dire : « Mon Père ! » parce qu'il a reçu l'esprit d'adoption des fils dans lequel il lui est permis de crier : *Abba ! Pater !* (Rom., VIII, 15).

L'épreuve, il est vrai, nous accable ; notre vie est dure, nous souffrons, nous pleurons. Comment professer que celui qui permet ces tribulations soit un Père et soit notre Père ? Mais j'écarte l'objection, je ferme les yeux sur le mystère ; l'ombre se dissipera un jour. Dans la pleine lumière, je verrai et m'expliquerai le *comment* et le *pourquoi.* Jusque là je continuerai, au milieu de mes larmes, à dire : « Mon Père ! » Par-dessus l'énigme et l'effroi de la vie, je retrouve ce mot béni ; ma raison le prononce, mon cœur l'acclame, tout en moi vit de cet élan vers le Père céleste.

II

Sorti du Père, le Verbe fait chair était venu parmi nous, mais seulement pour le temps que nécessitait l'œuvre de son Père. Et quelle œuvre ? Le faire connaître au monde, le glorifier, établir son règne ; mais aussi apprendre aux hommes leur sublime destinée et leur permettre de l'atteindre. Cette mission, avec quelle perfection il s'en est acquitté ! Et maintenant qu'elle est pleinement accomplie (Jo., XVII, 4), il va quitter la terre sans regrets superflus, comme sans empressement inutile, simplement parce que tel est le dessein de son Père.

« *Je vais au Père,* » ce mot, c'est toute une révélation. Il devrait être la devise du chrétien, le pro-

gramme de sa vie : il lui assigne sa destinée, il lui dit quelle est ici-bas sa grande affaire, il lui apporte sa consolation.

1o Pourquoi Dieu nous a-t-il appelés à l'existence et à la foi ? C'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et pour revenir à lui comme à notre fin dernière. Chacun de nos pas en ce monde terrestre est comme un acheminement vers le Seigneur, chacun nous rapproche de notre destinée. Si chaque jour, s'interrogeant à la manière de S. Bernard, l'homme se demandait : « Pourquoi vis-tu ? pourquoi commences-tu la journée présente ? » ou si quelqu'un le questionnait à brûle-pourpoint sur le but de son voyage ici-bas, il devrait avoir pour toute réponse le mot de Jésus à cette heure : « Je vais au Père, à celui qui m'a envoyé. »

2o Mais on peut aller à Dieu ou contraint, en vertu de la destinée qu'il nous a faite, comme vont à leur fin tous les êtres du monde créé, ou porté par un acquiescement libre, par une aspiration toute d'amour. Ceux qui ne se dirigent vers Dieu qu'avec résistance, malgré eux, ne trouvent en lui qu'un justicier. Ceux-là seuls trouveront en lui un Père qui se seront conduits en fils dociles. Il importe donc de nous demander si nous avançons en nous sanctifiant ou si nous ne nous détournons pas en offensant Dieu.

Jésus s'en allait pour rendre compte de sa mission au Père et en recevoir la glorification qu'il avait méritée. Nous pareillement, nous nous dirigeons vers Dieu pour rendre compte de l'emploi de notre vie à son tribunal. Mais sera-ce pour être glorifiés ou pour être confondus ? Cela dépendra de la voie que nous aurons prise pour ce retour, celle de la justice ou celle de l'iniquité. Quel est actuellement notre bagage ? est-il fait de nos mérites ou de nos fautes ? Si le bien et le mal de notre vie étaient pesés dans la balance de toute précision, de quel côté pencherait-elle ? Grave question entre toutes, n'est-il pas vrai ?

3o « *Je vais au Père.* » Combien cette pensée nous doit être consolante, fortifiante et douce ! Au milieu de nos épreuves, convenons que Dieu a fait notre vie meilleure, et plus belle et plus souriante que pour beaucoup de notre âge et de notre condition. Et combien il nous fut secourable, indulgent et miséricordieux ! Nous la voyons s'écouler ou finir au sein d'un effondrement de tout ce que nous avons aimé, admiré, servi, et qui seul mérite de l'être. Nous souffrons de son mal à lui, notre Dieu, des outrages à son nom, des crachats à sa face, des abandons et des reniements, des haines et des insultes, des persécutions et des attaques dirigées contre lui. Nous souffrons du mensonge universel dont nous voyons le règne s'étendre sur notre terre de France. Présentement la puissance d'erreur est souveraine, la vérité est captive. Et nous souffrons de l'aveuglement de tant d'esprits, de l'endurcissement de tant de cœurs, du bandeau d'ignorance et d'erreur qui serre tant de pauvres yeux d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, livrés à l'école sans Dieu et à qui il est interdit de se hausser vers vous, ô Lumière et Joie du monde !

* *

Je vous ai dit, m. f., à combien de reprises au cours de son dernier entretien Notre-Seigneur s'était plu à parler de son Père. Et tel en dut être l'accent que l'un des Apôtres, Philippe, ne put retenir cette exclamation : « Maître, montrez-nous le Père, cela nous suffira. » Et Jésus de répondre : « Celui qui me voit, voit aussi mon Père. » (Jo., XIV, 8). De fait, le Christ n'est-il pas la splendeur du Père (Hébr., I, 3), l'image de sa bonté ? (Sag., VII, 26). Au milieu de nos tristesses, de nos peines, de nos épreuves, aimons à penser qu'un jour il nous sera donné de voir, de contempler notre adorable Sauveur et en lui son Père bien-aimé et notre Père, et que cette contemplation suffira à notre éternelle félicité. Oh ! alors, ainsi que le promettait Jésus aux siens dans le même discours, notre joie sera pleine, et ce qui contribuera à sa plénitude, c'est que rien ni personne désormais ne pourra nous la ravir. Ainsi soit-il.

XXX *bis*

LA PRIÈRE

Mes frères,

Oh ! l'heureuse et encourageante parole que N.-S. Jésus-Christ, dans l'évangile de ce dimanche, adresse à ses Apôtres et en leur personne à nous tous ! « *Petite et accipietis.* Demandez et vous recevrez. » Pouvait-il, avant de quitter la terre, nous laisser une promesse plus consolante ?

I. — *La prière est un devoir*

« *Petite.* Demandez. » Voilà bien ce que nous devons faire ; voilà ce qui nous convient par-dessus tout. Car la misère et l'impuissance, tel est notre partage ! Et cela dans l'ordre de la nature et plus encore dans l'ordre de la grâce. Que possédons-nous de notre propre fonds ? Rien. C'est de la bonté de Dieu que nous attendons et tenons tout ; c'est lui qui doit tout nous donner. Dès lors, n'est-il pas juste, n'est-il pas nécessaire que nous implorions son secours, comme le mendiant demande le morceau de pain qui doit le faire vivre ? N'est-il pas juste que plus notre dénuement est profond, plus nous redoublions d'instances, pour qu'il daigne nous venir en aide ? C'est à chaque instant que nous avons besoin que sa main toute-puissante nous soutienne, nous défende, nous conduise ; c'est donc aussi à chaque instant qu'il nous faut lui demander sa protection.

Sans doute, il vient parfois à notre secours sans que nous l'en ayons prié : c'est un effet de sa bonté compatissante. Mais en règle générale, il veut que nous le priions. Pourquoi ? Pour nous faire rentrer en nous-mêmes, pour nous faire sentir notre néant et notre dépendance vis-à-vis de lui, pour nous faire apprécier davantage ses bienfaits.

Rien donc de plus juste et de plus nécessaire que la prière.

II. — *Ce que nous devons demander*

« *Petite.* Demandez. » Mais que devons-nous demander ?

D'abord la gloire de Dieu, que son règne arrive, que sa volonté soit faite : par conséquent le triomphe de la sainte Eglise, la conversion des pécheurs. Ce sont là les plus belles intentions que nous puissions nous proposer.

Après cela, nous pouvons tourner nos regards plus près de nous et songer à nos propres intérêts. Nous pouvons alors prier pour nous, pour ceux qui nous sont chers, pour ceux à qui nous sommes attachés par des liens de justice et de reconnaissance. Mais dans ces demandes soit pour eux, soit pour nous, nous devons nous préoccuper par-dessus tout des biens du ciel, des biens de l'éternité. Nous devons

donc prier pour demander un plus grand amour de Dieu, l'horreur du péché, des vertus de plus en plus nombreuses et parfaites.

Nous est-il défendu de demander des biens temporels ? Assurément non : Jésus-Christ lui-même nous a appris à demander le pain de chaque jour. Seulement, ces biens temporels, nous ne devons désirer de les obtenir qu'autant que leur acquisition est conforme à la volonté de Dieu, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à notre salut.

Voilà ce que nous devons demander. Vous le voyez, m. f., les sujets d'intentions pour nos prières sont loin de nous faire défaut. Et cependant combien ne demandent rien ! Combien ne songent à rien et restent dans l'indifférence la plus absolue en présence de tant de nécessités !

III. — *Comment demander ?*

« *Petite.* Demandez. » Et comment devons-nous demander ? — D'abord, c'est au nom de Jésus-Christ que nous devons faire nos prières. C'est ainsi que Dieu l'a établi : il veut que son Fils nous serve d'intermédiaire dans tous les biens qu'il nous accorde. Réjouissons-nous-en ! Pouvions-nous trouver un médiateur plus puissant ? Il n'a qu'à rappeler le souvenir de ses humiliations, de ses souffrances, et Dieu son Père ne peut rien lui refuser.

Que dire ensuite du *respect* avec lequel nous devons prier ? Nous nous présentons devant la majesté de Dieu : évitons au moins devant lui ce que nous éviterions devant un puissant de la terre. Pas d'attitude nonchalante, distraite ou ennuyée. Mais tenons-nous à genoux ou modestement assis, les mains jointes ou les bras croisés sur la poitrine, les yeux baissés ou fixés sur l'autel, immobiles : toute notre personne, en un mot, exprimant un grand esprit de dévotion.

Que dire aussi de l'*attention* qui doit accompagner nos prières ? Il y en a qui laissent leur esprit s'entretenir des mille passions qui sollicitent le cœur humain ; il y en a qui le laissent s'égarer sur tous les objets où sa mobilité le porte. Pour nous, repoussons ces vaines distractions, qui sont des offenses pour Dieu. Pendant que notre bouche prononce distinctement les paroles saintes, que notre âme se tienne sous le regard et en la présence de Dieu. Alors notre prière ne sera pas une prière faite machinalement, par routine ; elle sera une prière véritablement bonne, agréable à Dieu.

IV. — *Notre prière sera exaucée*

« *Et accipietis.* Et vous recevrez. » Si nous prions ainsi, nous sommes sûrs d'être exaucés. Nous en avons pour garant la parole de N.-S. Jésus-Christ, dans l'évangile de ce dimanche : « Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, dit-il, il vous l'accordera. » Et il insiste aussitôt en ajoutant : « *Petite et accipietis.* » Il ne se contente pas de faire une simple promesse : il assure, il donne sa parole, il certifie qu'il en sera ainsi, en faisant à dessein précéder sa déclaration de cette formule : « En vérité, en vérité, je vous le dis. »

Notre confiance se fonde aussi sur la bonté de Dieu. Cette bonté est infinie, Dieu n'a rien tant à cœur que de pouvoir nous témoigner sa bienveillance. Or si, comme il est dit dans l'Evangile, un ami se laisse vaincre par les instances de son ami, qui vient lui demander un service pendant la nuit, de sorte que malgré son importunité, il lui accorde ce qu'il lui demande, comment Dieu qui est le plus dévoué des amis, en même temps qu'il est le plus puissant, resterait-il sourd à nos prières ? Si un père, à qui son fils demande de quoi manger, ne lui donne pas une pierre pour du pain, un serpent pour du poisson, comment Dieu, qui est le plus tendre des pères, refuserait-il de nous secourir dans nos nécessités ?

Nous pouvons donc prier en toute confiance. La prière bien faite ne restera jamais sans effet.

* *

M. f., la prière occupe une grande place dans votre vie. C'est elle qui commence et clôt votre journée ; c'est elle qui consacre à Dieu chacun de vos travaux, j'allais presque dire chacun de vos instants. Que de grâces de toute sorte ces prières multiples pourraient attirer sur vous, si elles étaient bien faites ! Demandons alors à la Sainte Vierge, dans son mois béni, demandons à N.-S. Jésus-Christ, dont nous nous préparons à célébrer l'entrée triomphale au ciel, demandons-leur de nous faire comprendre la nécessité et l'efficacité de la prière, surtout la nécessité de bien prier. Ainsi soit-il.

XXXI

Ascension

LA NUÉE SYMBOLIQUE

Mes frères,

Après les quarante jours écoulés depuis la Résurrection, le temps approchait des fêtes solennelles de la Pentecôte. Les Apôtres, et bon nombre de disciples avec eux, revinrent de Galilée à Jérusalem. Jésus les mena vers Béthanie, sur la montagne des Oliviers, et tandis qu'il leur promettait de nouveau la venue du Saint-Esprit, une dernière fois il les bénit, et il s'éleva dans les airs sous leurs regards émerveillés.

Un miracle avait marqué sa naissance : la fécondité d'une Vierge mère ; un miracle marque sa sortie de ce monde et révèle sa puissance divine.

Bientôt une nuée l'entoure, qui le soustrait à la vue des siens, *nubes suscepit eum in cœlo.* Néanmoins leurs yeux continuent à le suivre : on dirait qu'à travers cet écran ils l'aperçoivent encore en sa marche ascensionnelle, parcourant ces myriades de mondes lumineux qui peuplent le firmament, parvenant à l'entrée de la Jérusalem céleste, en franchissant les portes et s'avançant au milieu des phalanges angéliques, escorté de toutes les âmes des justes jusqu'au trône de son Père.

Cette nuée qui dérobe Jésus aux regards corporels des Apôtres et qui cependant les tient fixés, elle est vraiment symbolique. Elle nous rappelle celle qui, lumineuse et obscure, transparente et opaque à la fois, guidait les Hébreux à travers le désert vers la Terre promise.

Cette nuée, elle nous dit notre condition de pèlerins, de voyageurs par rapport à la vérité, elle résume toute la religion et l'histoire de l'Eglise. Sans obscurité, où serait le mérite de la foi ? Sans quelque lumière, comment marcher avec sécurité sur la voie du salut ? Ici-bas, il nous faut l'une et l'autre. De l'autre côté seulement, il n'y a plus que la pleine lumière.

La nuée, c'est le mystère, c'est l'Eucharistie, ce sont les événements, c'est la Papauté, c'est l'Eglise. Disons un mot de chacune de ces réalités.

I. — *C'est le mystère*

La nuée, c'est le mystère en général. Le mystère ! il est au fond de tous nos dogmes. Que dis-je ? il est au fond de tout. Toute chose présente un côté mystérieux. L'homme, si savant qu'il soit, ne sait le tout de rien ; l'essence des choses le dépasse ; et il est pour lui-même sa première énigme.

Les mystères dont la religion est remplie nous cachent Dieu, c'est vrai ; ils échappent à notre compréhension : c'est leur côté obscur. Mais, d'autre part, ils portent en eux de telles convenances, de telles harmonies avec notre nature, ils renferment de telles attirances, ils exercent sur nous de tels charmes, que Dieu y est comme transparent, qu'il s'y révèle, et que les exigences de notre raison se trouvent ainsi satisfaites. Prenez chacun de nos dogmes, étudiez-les attentivement : vous verrez qu'il n'en est pas un seul qui n'offre ce côté lumineux.

II. — *C'est l'Eucharistie*

La nuée, c'est l'Eucharistie. On l'a appelée à juste titre le mystère de foi, *mysterium fidei*. Elle nous dérobe Jésus-Christ tout entier, divinité et humanité, *at hic latet simul et humanitas*. Les obscurités, les points inexplicables y abondent. Nous sommes ici en plein mystère et en plein miracle. On y a compté jusqu'à quinze dérogations aux lois naturelles, toutes renfermées dans le miracle fondamental de la Présence réelle par mode de transsubstantiation. Ce sont autant de réalités déconcertantes pour la raison humaine. Néanmoins, en tout cela, d'abord, rien d'absurde, rien de contradictoire, rien d'inacceptable à nos intelligences. Puis, la toute-puissance, la sagesse, l'amour infinis y éclatent ; la majesté divine remplit nos temples, le culte du Dieu-Hostie nous saisit ; sa présence, quoique cachée, nous est un repos, une force, une joie ; les aspirations les plus profondes de notre être y trouvent leur satisfaction. N'est-ce pas déjà une magnifique clarté qui, sans dissiper le mystère, nous le rend moins impénétrable ?

Elle jaillit aussi, et plus éclatante, de l'enseignement de l'Eglise, du témoignage des Pères et des Docteurs, des miracles dont l'Eucharistie a été l'objet, de la place qu'elle occupe dans le culte liturgique et dans la vie des saints, de toutes les vertus qu'elle a enfantées, de toutes les manifestations dont la piété catholique l'honore, de tout l'amour qu'elle a suscité sur tous les points du globe. Non, il n'est pas un mystère sur lequel une si vive lumière se soit projetée et dont la croyance ait été à ce point facilitée.

III. — *Ce sont les événements*

La nuée, ce sont les événements. Certains d'entre eux nous déroutent et nous accablent : « Pourquoi un Dieu saint souffre-t-il l'existence du mal et le triomphe des méchants ? Pourquoi un Dieu bon permet-il de si épouvantables catastrophes et de si horribles fléaux ? Pourquoi un Dieu juste laisse-t-il se commettre tant d'injustices ? » On dirait que Dieu se désintéresse de sa créature, et l'on est tenté de répéter avec les impies de tous les temps : « Où est-il donc notre Dieu ? » (Ps. XLI, 4).

Oui, il y a là, à première vue, une grande obscurité. Dieu, dans le gouvernement du monde, nous met en présence de secrets qu'il nous oblige à respecter. Le poète a raison de le dire : « Souvent dans ses desseins Dieu suit d'étranges voies. » Mais il reste vrai aussi que « nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses. » Les actes de la Providence, a-t-on dit, ressemblent à une magnifique tapisserie. Examinée à l'envers, on y voit la confusion, le désordre ; ce sont des couleurs jetées au hasard, des fils qui s'entrecroisent dans tous les sens, si bien que l'ignorant serait tenté de se demander : « Quel est donc le brouillon qui a fait ce travail ? » Retournez la tapisserie et vous verrez un admirable ouvrage.

Il en est ainsi des œuvres divines : avec nos yeux myopes, nous ne pouvons en discerner l'ordre, l'harmonie, l'ensemble ; c'est un dessin à l'envers. Regardons-y de près, avec plus d'attention, avec les yeux de la foi, et le beau travail de la Providence nous apparaîtra. Si, avant l'ère chrétienne, Dieu a ordonné tous les événements à l'exécution de son plan, qui était l'avènement du Verbe Incarné, comment ne pas croire qu'il les fait servir depuis à l'accomplissement de ses deux grands desseins, à savoir : le règne de son divin Fils et la glorification des élus ? C'est sous cet angle lumineux que Bossuet dans son célèbre *Discours sur l'histoire universelle* les a vus s'enchaîner. Tout ce qui arrive dans le monde s'explique par ces deux paroles, l'une de S. Jean : « Dieu ne cessera de magnifier son Fils » (Jo., XIII, 22) ; l'autre de S. Paul : « Tout en vue des élus, afin qu'ils obtiennent le salut. » (II Tim., II, 10).

IV. — *C'est l'Eglise*

La nuée, c'est l'Eglise. Epouse du Christ, l'Eglise, au dire de l'Apôtre, est « pleine de gloire, elle n'a ni tache, ni ride, elle est sainte et sans défaut. » (Ephes., V, 27). Mais l'Homme-Dieu « n'a pas pris des fantômes d'hommes pour la composer et pour la gouverner ; il a pris l'humanité tout entière, en maître. A ces hommes, il a laissé la liberté du bien et du mal, les entraînements et les passions d'une nature déchue. La fragilité étant donnée, une foule de chutes sont inévitables. Dans sa marche vers l'éternité, l'Eglise traîne après elle des faibles, des infirmes qu'elle ne peut pas abandonner et dont les rechutes perpétuelles font douter d'elle et de ses sacrements, et qui répandent partiellement sur elle les ténèbres de leur vie coupable. » (Mgr Bougaud).

Voilà le côté humain, l'aspect obscur de l'Eglise.

Mais sur la face opposée, quelle éblouissante lumière ! Les ombres du corps font-elles pâlir l'âme qui l'anime ? Si l'un est de la terre, l'autre est du ciel. Les ulcères inévitables sur quelques parties de celui-là n'atteignent pas la substance. La doctrine de l'Eglise reste toujours pure, sa discipline toujours sainte, son gouvernement dans les choses essentielles toujours inattaquable. De ce fond de faiblesses humaines ne cessent de sortir les plus beaux fruits d'humilité, de chasteté, d'amour de Dieu et des hommes. Elle peut bien dire avec son divin Fondateur : « Si vous ne croyez pas à mes paroles, regardez mes œuvres, elles rendent témoignage de moi. » Jugez-moi non seulement par mon ordonnance, par ma constitution, par mon immutabilité et par mes progrès ; jugez-moi aussi par mon culte, par mes dévotions, par mes immolations, par mes Ordres religieux, par l'héroïsme des martyrs, par les vertus des saints, par le zèle des missionnaires, par toutes les créations de ma charité, par tous mes sacrifices, par tous les bienfaits que je répands sur le monde ; jugez-moi par ma force de résistance à toutes les attaques dont je suis l'objet ; jugez-moi par tous les dévouements que j'ai rencontrés dans ma marche

vingt fois séculaire vers l'éternité, et par les témoignages que m'a prodigués l'élite de l'humanité; jugez-moi enfin par ce critérium infaillible qui est la haine des méchants, haine qui se confond avec celle de Dieu même et que je partage avec le Christ Jésus.

En vérité, je vous le demande, est-il possible d'ajouter à tant de preuves du divin qui auréole l'Eglise ?

V. — *C'est la Papauté*

La nuée, c'est la Papauté. Tout ce que j'ai dit des ombres que l'humain de ses éléments projette sur l'Epouse du Christ, se peut dire de celui qui tient dans ses mains les clefs du royaume des cieux. La charge suprême ne préserve pas celui qui en est revêtu de toute défaillance. Mais tous les arguments qui mettent dans une éblouissante lumière la divinité de l'Eglise ne laissent aucun doute sur les caractères surhumains de la Papauté elle-même. Inutile donc de m'étendre sur cette dernière considération.

* *

Ainsi, m. f., vous l'avez constaté : la nuée de l'Ascension, qui symbolise le mystère, l'Eucharistie, les événements, l'Eglise, la Papauté, offre assez d'obscurité pour donner place à la foi et au mérite ; elle présente d'autre part assez de lumière pour aider notre croyance et satisfaire notre raison. Admirons donc l'économie providentielle qui, tout en voilant le divin à nos yeux, nous permet de l'apercevoir encore. Oh ! continuons, tout en cheminant à travers ce clair-obscur, d'attacher les regards de notre âme sur ce guide, en attendant le jour béni où l'énigme cessant, la pleine clarté se faisant, nous nagerons dans l'éternelle lumière de la vision de gloire. Ainsi soit-il.

XXXII

Dimanche dans l'Octave de l'Ascension

LA PROMESSE DU SAINT-ESPRIT

Mes frères,

Le Saint-Esprit n'a pas été oublié par Notre-Seigneur dans son Discours après la Cène. Il en a promis la venue à ses Apôtres, il leur en a montré la nécessité et, dit la mission. C'est lui qui est l'objet de l'évangile de ce jour. Qu'il soit celui de nos réflexions. Nous le considérerons comme Esprit de vérité, d'amour et de consolation.

I. — *Esprit de vérité*

La vérité, c'est-à-dire ce qui est, ce qui constitue la réalité, est l'aliment rationnel de notre intelligence et son plus grand bien.

Il y a la vérité du domaine naturel. Mais celle-là déjà, qui est certain de l'avoir trouvée, de la posséder ? Tant de choses nous échappent, ou ne nous sont connues qu'imparfaitement ! « Ce que sait le plus grand savant, dit Pascal, est peu ; ce qu'il ignore est infini » ; et ailleurs : « Nous ne savons le tout de rien. » Plus on cherche la vérité, et plus parfois elle fuit, et si on veut aller jusqu'à la racine dernière des choses, elle s'évanouit.

Au-dessus de la vérité d'ordre naturel, au premier chef il y a la vérité religieuse. Ici, l'ignorance est plus grande encore, non parce que nous ne savons pas où aller puiser la vérité, mais parce que nous ne voulons pas en connaître la source, l'instruction religieuse fait défaut du haut en bas de l'échelle sociale. Nous connaissons bien peu Dieu et ses souveraines perfections ; et cependant c'est en lui que « nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes. » Le monde surnaturel ne nous apparaît que dans la nuit. Nous nous faisons illusion sur notre destinée, notre conscience, nos devoirs. L'aveugle de Jéricho, voilà notre image. Lui du moins n'était pas aveugle volontaire, il ne demandait que de voir ; nous, nous le sommes par notre faute, en fermant notre esprit, notre cœur à l'instruction chrétienne, à la grâce, pour les ouvrir aux erreurs de toutes sortes et aux maximes du siècle.

Si tout en nous est ignorance ou erreur, l'Esprit-Saint est vérité par essence. Il procède en effet du Père, Vérité primordiale, et du Verbe, qui est cette même Vérité reflétée substantiellement.

Et s'il est la vérité, il est aussi le maître qui l'enseigne. « L'Esprit de vérité, dit Notre-Seigneur, vous apprendra toutes choses et vous suggérera tout ce que je vous ai dit. » Heureux le disciple docile d'un tel maître ! La science et la sagesse couleront en lui en longs flots de vie. S. Thomas disait avoir puisé plus de doctrine au pied du crucifix que dans tous les livres, et S. Ignace avoir plus appris en méditant dans la grotte de Manrèse que tout ce que renferment les Ecritures. Qui peut dire les abondantes, les éclatantes lumières que reçoivent les âmes dans le commerce intime de Dieu !

L'Esprit de vérité enseigne, en gardant les âmes du mensonge et de l'erreur. Et que cette préservation est nécessaire à l'époque actuelle, où l'on se fait dans tous les domaines un jeu de tromper et d'abuser de la bonne foi d'autrui ! — Il enseigne en conservant les âmes dignes de la vérité qu'elles ont reçue ; car les lumières divines s'éteignent ou s'avivent, selon que la vertu s'anémie ou progresse. — Il enseigne par la grâce, en rendant féconde la vérité et en développant les facultés qui la reçoivent.

II. — *Esprit d'amour*

Souffle mutuel, l'amour du Père et du Fils est, par essence, l'amour ; il est « feu, charité, onction spirituelle. » Par cela même qu'ils nous aiment le Père et le Fils nous le donnent. Où va et habite leur amour, va et habite forcément leur Esprit qui est cet amour même. Aussi bien S. Paul dit que c'est par lui que la charité de Dieu se répand dans nos cœurs. (Rom., v, 5). Qui possède Dieu par l'état de grâce possède donc le Saint-Esprit ; mais si l'âme par le péché oblige l'amitié de Dieu à se retirer, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui s'en va. Dans ce temple dépouillé, l'autel est profané, et sur ses débris s'élève l'autel du démon qui s'apprête à régner sur elle en tyran, avec la haine à la place de l'amour.

Si l'amour est de sa nature bienfaiteur de l'être aimé, il appartient au Saint-Esprit, l'Amour-Dieu, de dispenser la grâce aux âmes, de la distribuer, de la diversifier, d'en varier la forme en chacune comme il lui plaît (I Cor., XII, 11), selon le mot de l'Apôtre. Que dis-je ? c'est cet Amour-Dieu lui-même qui, dans la grâce, se dispense ; car c'est le propre de l'amour divin de se donner lui-même.

Et s'il se donne, ce n'est que pour sanctifier les âmes, car il les veut saintes comme lui. Il les épure donc, il les préserve, il les relève, il les fortifie. Ah ! qu'il daigne, cet Esprit d'amour, Dieu de la grâce et de la sainteté, qu'il daigne nous aimer pour faire en nous son œuvre ! Quel besoin en a notre pauvre

cœur ! N'est-il pas desséché, sinon tari, par tant d'affections profanes et vulgaires, par tant d'aridités de la vie? En nous dispensant la grâce, le Dieu-Amour fera en nous la nouveauté d'esprit que souhaitait pour lui le Roi-prophète. (Ps. L, 12).

III. — *Esprit de consolation*

Après avoir prédit à ses Apôtres qu' « ils pleureraient, ils gémiraient, ils seraient dans la tristesse » (Jo., XVI, 20), c'est sous la dénomination d' « Esprit consolateur » que Notre-Seigneur leur désignait l'Esprit-Saint ; et il leur promettait que par lui ils seraient dans la joie.

Qu'il nous est bon, à nous aussi, en notre terre d'exil, de le considérer comme tel. « Toute créature gémit, » dit l'Apôtre (Rom., VIII, 22) ; la souffrance de toutes parts l'assaille. — Souffrance d'esprit : craintes, perplexités, ennuis, soucis, doutes. — Souffrances de cœur : déceptions intimes, angoisses, ingratitudes, trahisons, larmes secrètes, aspirations refoulées, attaches et désirs immodérés, afflictions d'autrui partagées, séparations cruelles, brisements. — Souffrances morales : passions diverses, abattements, atteintes à la réputation, injustices, revers de fortune, insuccès. — Souffrances physiques : fatigues, maladies, agitations, luttes pour la vie matérielle. — Souffrances d'ordre spirituel : devoirs de la vie chrétienne, renoncements, tentations, sécheresses, privation de consolations sensibles, peines causées par nos péchés. Oui, vraiment, « l'homme, en la brièveté de sa vie, est rempli de misères. » (Job, XIV, 1).

Si tout souffre dans l'homme, le Saint-Esprit qui personnifie l'amour du Père et du Fils, est par ce fait le bonheur et la joie par essence. Or, hôte de l'âme, comme l'appelle la sainte Eglise, et hôte infiniment heureux, pourrait-il ne pas l'associer à sa félicité ? Ce sera, je le sais, le partage de l'autre vie ; mais quand Notre-Seigneur disait aux Apôtres que « leur tristesse se changerait en joie, » il parlait de la vie présente ; de même que quand il leur promettait le centuple comme récompense de leur attachement. Ce centuple, c'était le bonheur ineffable de l'aimer et d'être aimé de lui, qui est l'apanage à des degrés bien divers du chrétien baptisé et en état de grâce. Le philosophe converti, S. Justin, qui en avait fait l'expérience, le disait à ses juges ; et nos missionnaires racontent la même chose des païens qu'ils régénèrent dans les eaux du baptême. Ne fait-on pas d'ailleurs la remarque du contraste entre la joie pure et sereine du juste et le manque de sérénité du pécheur ? Le Saint-Esprit est bien le Paraclet, le consolateur.

« Quand le Paraclet sera venu. » Il vient, et à quelle fin ? Il vient nous apprendre l'art de nous défendre contre nous-mêmes, de réprimer nos illusions, nos égoïsmes, nos penchants, nos écarts d'imagination, nos excès de sensibilité sous la discipline de la foi. — Il vient nous apprendre l'art de souffrir par un saint abandon à la volonté divine, avec résignation, pénitence et amour. — Il vient enfin pour répandre sur nos humaines douleurs les divines consolations, les joies ineffables dont l'Apôtre surabondait au milieu même de ses tribulations.

* *

Combien nous sommes donc intéressés à sa venue ! Car il n'a pas été envoyé à l'humanité une fois pour toutes. Il renouvelle sa visite et il accomplit sa mission selon les prières, les besoins et les mérites de chacun. Puisse-t-il seulement trouver nos âmes profondément désireuses de cette visite et saintement dociles à son action ! Esprit de vérité, il éclairera nos pas sur le chemin de l'éternité ; Esprit d'amour, il nous détachera des faux biens de ce monde et attisera en nous les ardeurs de la charité ; Esprit de consolation, il mettra du baume sur toutes nos blessures, en attendant qu'à l'issue du salut il nous introduise au séjour de l'éternelle allégresse. Ainsi soit-il.

POUR L'ASCENSION

I

LES DEUX PLACES QUE DIEU NOUS A PRÉPARÉES

Mes frères,

Au jour de son Ascension, Notre-Seigneur est allé nous préparer une place au ciel. Mais avant de nous préparer une place au ciel, Dieu nous en a préparé une sur la terre, et c'est dans cette place que nous trouvons le vrai bonheur, autant du moins qu'on peut le trouver ici-bas ; c'est dans cette place surtout que nous ferons le plus sûrement notre salut et mériterons la place qui nous attend là-haut.

I

Dieu nous a préparé une place sur la terre. Ce n'est pas douteux. Avant de naître, nous n'étions capables de rien ; ce n'est donc pas nous qui avons choisi notre nationalité, le lieu de notre naissance, notre famille, nos parents. C'est Dieu qui a choisi tout cela pour nous. C'est lui qui de toute éternité, bien avant de nous créer, a déterminé dans le temps et dans l'espace le milieu où s'écoulerait notre vie. C'est lui, également, qui a fixé d'avance le rôle que nous aurions à jouer, la tâche que nous aurions à remplir sur la terre pendant les quelques années que nous devons y passer. Et pour remplir cette tâche, il nous a donné des goûts, des attraits, des aptitudes spéciales qui nous la rendent agréable et plus facile.

Dès lors, n'est-il pas évident que c'est dans cette place que Dieu nous a préparée, pour laquelle il nous a faits et qu'il a faite pour nous, que nous trouverons le plus sûrement le bonheur, s'il est possible de le trouver quelque part ici-bas ?

Les places qu'occupent les hommes sur la terre sont de bien des sortes. Il en est de brillantes et il en est d'obscures ; il en est auxquelles sont attachés les honneurs, les dignités, la fortune, et d'autres qui semblent n'avoir en partage que la peine, le travail et la pauvreté. Il est des places où l'on commande, d'autres où il faut obéir. Les premières sont enviées et recherchées, on considère comme heureux et favorisés ceux qui les occupent ; les secondes paraissent humbles et méprisables, et l'on regarde comme moins bien partagés ceux à qui elles sont assignées.

Même humainement parlant, combien ceux-là se trompent qui raisonnent ainsi ! Prenez une paire de souliers, si élégants, si riches soient-ils ; s'ils ne sont pas à votre pointure, s'ils n'ont pas été faits pour vos pieds, y serez-vous à l'aise ? Serez-vous heureux de marcher avec de pareilles chaussures ? Evidemment non. Ainsi en est-il des différentes situations qui s'offrent à nous ici-bas ; nous ne sau-

rions être heureux que dans celle à laquelle Dieu nous a destinés, pour laquelle il nous a faits, créés et doués des aptitudes qu'elle réclame.

II

Ne jugeons donc pas des différentes situations auxquelles le bon Dieu appelle les hommes, d'après les apparences. Toutes ont leurs avantages et leurs désagréments. Le bon Dieu aime tous les hommes de façon égale, tous sont ses créatures, ses enfants, et il veut que chacun d'eux ait ici-bas sa petite part de bonheur, pour que la vie ne lui soit pas trop à charge, et aussi sa petite part d'épreuves, afin que chacun puisse y gagner le Paradis.

Vous n'avez qu'à regarder autour de vous pour vous en convaincre.

Quelle situation plus misérable que celle de ces nomades qui de temps en temps campent aux abords de nos villages ? Ils n'ont pour abri qu'une pauvre roulotte, les enfants sont couverts de haillons, marchent pieds nus et mendient leur pain. Vous les croyez bien malheureux, et vous qui possédez une maison confortable, un lit bien chaud, des provisions en abondance, vous vous estimez bien mieux partagés qu'eux. Et cependant, offrez-leur de venir s'installer chez vous comme domestiques et d'avoir le vivre et le couvert assurés tout comme vous ; ils n'accepteront pas. C'est donc qu'ils se trouvent heureux, en tout cas plus heureux, en menant leur vie pauvre et vagabonde. Et de fait, ils se portent ordinairement mieux que vous et moi.

Au contraire, vous regardez d'un œil d'envie ceux qui habitent les palais, qui ont la fortune en partage, qui occupent des places élevées. Vous les croyez bien heureux, et peut-être sont-ils les plus malheureux des hommes. — Ils ont la fortune, mais ils n'ont pas la santé qui leur permettrait d'en jouir ; ils n'ont pas le bon accord à leur foyer, ils sont désolés par l'inconduite de leurs enfants. — Ils occupent des situations élevées ; mais vous savez bien que plus un arbre est élevé, plus il est secoué par le vent, battu par la tempête qui s'acharne contre lui jusqu'à ce qu'elle l'ait déraciné. Ainsi ceux qui occupent les postes élevés sont en butte aux critiques et aux attaques, leurs adversaires ne désarment que quand ils les ont renversés et ont pris leur place.

M. f., n'envions le sort de personne; mais soyons contents de la place que Dieu nous a assignée ici-bas. C'est lui-même qui l'a choisie pour nous ; où pourrions-nous être plus heureux que là où il nous veut ?

III

Où, surtout, pourrions-nous faire plus sûrement notre salut ? Le mérite ne consiste pas à occuper des places honorables ; il consiste à bien occuper celle que le bon Dieu nous a fixée. Pour cela nous avons besoin de son secours. Or, ce secours, il nous l'a préparé. C'est une vérité de foi en effet que Dieu n'impose jamais une tâche a quelqu'un ici-bas, sans lui donner en même temps les grâces qui lui sont nécessaires pour la bien remplir. Si nous nous tenons à la place où le bon Dieu nous veut, nous sommes donc assurés d'y faire sa sainte volonté, de nous y sanctifier et d'y faire notre salut. Mais si, prenant conseil de notre ambition plus que de nos aptitudes, nous recherchons des situations pour lesquelles Dieu ne nous avait pas faits, sa grâce, son secours nous manqueront, et comme sans lui nous ne pouvons rien, nous risquons fort de nous y damner.

Peu importe d'ailleurs que cette situation soit, aux yeux du monde, plus relevée et en apparence plus utile ; aux yeux de Dieu, tous les états sont aussi méritoires l'un que l'autre, et dans l'un comme dans l'autre, pourvu qu'on en remplisse exactement les obligations, on peut faire son salut, devenir un saint et même un grand saint. Le roi qui gouverne un royaume n'a pas plus de mérite que le berger qui conduit son troupeau, tous deux occupent la place où Dieu les a mis et font sa sainte volonté. Si tous deux s'acquittent de leurs obligations avec le même zèle, ils obtiendront tous deux la même récompense.

C'est ce que répondait avec beaucoup d'esprit un jeune pâtre à un roi qui se promenait dans la campagne et se plaisait à le faire causer. « Combien gagnes-tu, mon ami, en gardant tes moutons ? » lui demanda-t-il un jour. — « Autant que vous, sire, » répondit le jeune berger. — « Autant que moi, comment cela ? — Sire, en gardant mes moutons, je gagne le Paradis ; en gouvernant votre peuple, vous aussi, vous gagnez le Paradis. Vous voyez bien que nous gagnons autant l'un que l'autre, moi autant que vous, et vous pas plus que moi. »

C'est l'exacte vérité. Or il en sera de même pour nous. Aimons donc la place où le bon Dieu nous a mis, améliorons-la, rendons-la aussi confortable que possible ; Dieu ne nous le défend pas ; mais surtout acquittons-nous bien des obligations que cette place nous impose, puisque notre place au ciel sera proportionnée, non à l'éclat terrestre qu'aura eu cette place, mais à la perfection avec laquelle nous l'aurons occupée. Ainsi soit-il.

LES SAINTS PATRONS

S. Gengoulf ou Gengon, Patron des mal mariés
(11 mai)

COMMENT REMÉDIER A LA DÉSUNION DES FOYERS

Mes frères,

C'est une bien triste et bien douloureuse histoire que celle de S. Gengoulf, plus connu sous le nom de S. Gengon, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Et pourtant cette histoire s'est renouvelée bien des fois au cours des siècles et se renouvelle particulièrement à notre époque, où la stabilité de la famille est si menacée par l'immoralité qui sévit partout, et par la loi du divorce inscrite dans notre Code.

En apprenant quels désordres ont brisé le foyer de S. Gengon, que les époux prennent la résolution de les éviter, et s'ils en sont eux-mêmes les victimes involontaires et innocentes, qu'ils apprennent la manière d'y remédier.

I

S. Gengon, fils ou petit-fils d'un illustre personnage de Bourgogne à qui, dit-on, avait été confiée la garde du monastère de St-Pierre de Bèze, naquit au commencement du VIII[e] siècle. Elevé dans la piété par sa famille, il donna dès l'enfance l'exemple de toutes les vertus. Dès cet âge, en effet, il avait pris l'habitude d'assister aux réunions des religieux, de méditer les maximes chrétiennes et de fuir les conversations dangereuses que se permettent trop souvent les jeunes gens. Aussi garda-t-il intact l'éclat de la pureté.

Sachant que l'oisiveté est la mère de tous les vices, il s'adonnait aux exercices de la chasse, afin de développer ses forces pour le jour où il devrait les mettre au service de son roi, afin aussi de débarrasser les forêts d'alentour des bêtes féroces dont elles étaient alors infestées. Le reste de son temps, il l'employait au soulagement des pauvres. Comme le saint homme Job, il était « l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux », et tenait toujours sa porte ouverte aux voyageurs.

Lorsqu'il fut en âge de se marier, ses parents lui firent épouser une personne noble et riche. Plût à Dieu qu'elle eût été aussi riche en vertus qu'en fortune ! Malheureusement les parents de notre saint, séduits par celle-ci, s'étaient sans doute peu souciés et peu enquis des premières. — Qu'ils sont nombreux les parents d'aujourd'hui qui ressemblent à ces parents imprudents ! Un bon parti, selon eux, est celui qui est riche. Le jeune homme, la jeune fille qu'ils choisissent pour leur enfant a-t-il un bon caractère ? son passé est-il irréprochable ? Ils ne s'en inquiètent pas ; l'argent, les propriétés, les places lucratives ne suffisent-ils pas à rendre heureux ceux qui s'épousent ?

Les jeunes gens, les jeunes filles attachent peut-être moins d'importance à la fortune ; mais cela ne veut pas dire que leur choix soit guidé par des motifs plus sérieux. Ils se sont rencontrés, non à l'église, hélas ! mais au bal ; ils se sont sentis attirés l'un vers l'autre non parce qu'ils étaient honnêtes, laborieux, chastes, soumis et respectueux l'un et l'autre envers leurs parents, mais parce que leur visage était plus ou moins gracieux, leur mise plus ou moins coquette, leur conversation gaie et enjouée ; ils se sont donnés l'un à l'autre sans se demander s'ils étaient faits l'un pour l'autre, sans se demander surtout si leur passé ne faisait pas craindre pour l'avenir... Quoi d'étonnant si à peine mariés ils ne s'estiment plus, ne s'aiment plus et ne s'accordent plus ! Les attraits éphémères par lesquels on avait plu disparaissent bien vite ; bien vite apparaissent les défauts qu'on ne prend plus la peine de dissimuler, et comme on ne laisse voir aucune vertu qui les fasse oublier ou supporter, on ne tarde pas à trouver insupportable la vie en commun et à chercher hors de son foyer les consolations qu'on n'y trouve point.

II

S. Gengon ne tarda pas, sans doute, à constater que la femme choisie par ses parents ne ressemblait guère à l'idéal qu'il avait rêvé. S'il en fut peiné, il ne se découragea point. Par sa patience, sa douceur, ses prévenances et ses paroles affectueuses, il s'efforça de la rendre meilleure.

C'est ainsi que doit agir le conjoint qui a eu la malchance d'unir sa vie à une personne qui le rend malheureux. Qu'il prenne bien garde de la rendre plus mauvaise encore par ses reproches, ses manières offensantes, et surtout par de mauvais traitements. Qu'il la supporte, au contraire, avec patience et l'aide à se corriger de ses défauts et des habitudes déplorables dont elle est l'esclave. C'est par ce moyen seulement que la femme convertira son époux et que le mari ramènera sa femme.

S. Gengon aurait peut-être vu ses charitables efforts récompensés. Malheureusement, il lui fallut bientôt s'éloigner du foyer conjugal pour aller servir dans l'armée de Pépin, où il se signala par son courage et obtint les charges les plus honorables. Dans les camps il resta ce qu'il avait été jusque là : bon, serviable, exact à remplir ses devoirs de chrétien et en même temps époux fidèle.

Hélas ! son épouse, restée à Varennes, était loin de l'imiter. Profitant de l'absence de son mari, elle se mit à entretenir des relations coupables et viola ouvertement la fidélité promise à son époux, au grand scandale de ceux qui étaient les témoins attristés de ses désordres. — Combien peut-être, au cours de la dernière guerre, ont imité la conduite de cette malheureuse et ont vérifié le proverbe qui dit : « Loin des yeux, loin du cœur ! » Et même en temps normal, que de circonstances risquent de détendre les liens qui unissent les époux et de jeter le trouble dans leur foyer ! Aujourd'hui surtout où la femme et le mari s'en vont gagner leur vie chacun de leur côté et se trouvent dans les usines, ateliers ou bureaux où ils travaillent côte à côte avec des personnes d'un autre sexe, que d'occasions de former des liaisons que la morale défend !... Que de dangers offrent également pour la paix du foyer ces fêtes, ces excursions, ces bals où certains maris ont l'imprudence de conduire leur femme !

Le plus sûr moyen d'éviter ces inconvénients, c'est de mener la vie de famille et d'aimer l'intérieur de son foyer. Que le mari ne se sente nulle part mieux que chez lui, en la compagnie de sa femme et de ses enfants. Que la femme mariée, de son côté, n'ambitionne pas d'autre tâche que celle de maîtresse de maison : elle est suffisante pour l'occuper, et surtout la mettra à l'abri des dangers auxquels la vie au dehors, les sorties, les amusements mondains l'exposeraient infailliblement.

Si des circonstances inévitables séparent momentanément les deux époux, que le souvenir de celle qu'il a laissée au foyer aide le mari à résister aux tentations qui s'offriraient à lui, et que l'épouse mène une vie d'autant plus retirée, d'autant plus sérieuse, que celui qu'elle aime est plus loin d'elle.

III

On devine la douleur de S. Gengon lorsque à son retour de la guerre il apprit l'indigne conduite de sa femme. Comme tout d'abord il ne voulait pas y croire, il eut recours à une pratique en usage à cette époque, l'épreuve du « Jugement de Dieu ». Un jour qu'il se promenait seul avec son épouse dans la campagne, ils arrivèrent près d'une fontaine. « Des bruits fâcheux, dit Gengon à sa femme, circulent sur votre conduite. Sans prétendre qu'ils sont vrais, ils m'inquiètent. Je vous propose donc cette épreuve : plongez votre main dans cette fontaine. Vous n'avez rien à craindre si vous êtes innocente, et nous nous en rapporterons au jugement de Dieu. » Sa femme, dont la foi n'était pas plus vive que la morale n'était sévère, plongea sa main sans hésiter. Mais par une permission de Dieu elle sentit sur-le-champ ses nerfs se raidir, la peau de sa main se flétrir et se dessécher. L'épreuve était contre elle.

Malgré tout, S. Gengon lui accorda son pardon, dans l'espoir de la ramener au devoir, et de nouveau il s'y employa de son mieux. Ce fut inutilement. La méchante femme continua de torturer l'âme de son mari par son mauvais caractère et ses relations criminelles.

Alors celui-ci, voyant qu'il n'aboutirait à rien, la quitta, afin de ne point paraître tolérer et couvrir son commerce coupable. Délaissant le bourg de Varennes où il demeurait, il se retira dans une de ses

terres à quelques lieues de là. Mais la perfide épouse, craignant d'être livrée aux juges par son mari, résolut de s'en débarrasser en le faisant mourir. Elle fit part de son dessein au complice de son inconduite, et celui-ci entrant dans ses vues se rendit au lieu où s'était retiré S. Gengon, le frappa mortellement et s'enfuit. Mais il n'échappa point pour cela au châtiment, non plus que l'épouse infidèle ; tous deux furent frappés presque aussitôt par la main vengeresse de Dieu et finirent misérablement.

M. f., les drames de ce genre sont nombreux à notre époque de décadence religieuse. Je dois vous faire remarquer que leurs auteurs ne peuvent pas plus s'épouser après leur crime qu'avant, celui-ci constituant un empêchement dirimant au mariage.

Il en est qui ne vont pas jusque là et qui, pour recouvrer leur liberté et refaire leur vie, comme ils disent, se contentent de divorcer. Cela n'est pas plus permis que le crime dont se sont rendus coupables la femme de S. Gengon et son complice. Lorsque la vie est devenue insupportable entre conjoints, il est permis à celui qui est innocent de demander la séparation et de quitter ainsi, comme le fit S. Gengon, le conjoint coupable avec lequel il n'est plus possible de vivre. Mais remarquez bien que le lien matrimonial n'est pas brisé pour cela ; il ne peut l'être que par la mort de l'un des deux époux. Tant qu'ils seront vivants tous les deux, il leur est défendu de contracter un nouveau mariage, et s'ils le faisaient, ce mariage serait nul devant Dieu et constituerait une union scandaleuse, pire encore que le concubinage.

Sans doute, la situation des époux ainsi séparés et dans l'impossibilité de se remarier est très douloureuse, leur vie est brisée à tous les deux. C'est pour cela, m. f., qu'il faut y regarder à deux fois avant de contracter mariage, et qu'une fois mariés les époux doivent faire tout au monde pour s'accorder, se supporter mutuellement, se pardonner leurs torts réciproques. Et l'on en vient à bout avec un peu de patience et de bonne volonté, avec la grâce de Dieu surtout, qu'il ne faut pas manquer d'implorer en pareil cas ; on en vient à bout quand on est fermement convaincu qu'on est marié pour la vie et qu'aucune puissance au monde n'est capable de séparer ce que le bon Dieu a uni ; que par conséquent il faut supporter ce qu'on ne peut éviter.

* *

Daigne S. Gengon, qui sait par expérience combien est douloureuse la vie à deux quand on ne s'accorde pas, obtenir à tous les époux de s'aimer toujours d'un amour fidèle qui leur inspire l'un envers l'autre un dévouement sans limite. Ainsi soit-il.

LECTURES POUR LE MOIS DE MARIE

20e Jour

INVOQUONS MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS *(Suite)*

Au premier abord, il semblerait que si la T. S. Vierge devait éprouver de l'antipathie pour quelque créature, ce devrait être pour les pécheurs. Ils sont l'unique objet de ses tristesses ; ils ont été les bourreaux de son Fils ; tout ce qu'elle a souffert lui vient d'eux. Et les pécheurs, dont l'âme est souillée par le péché, sont aussi contraires à sa pureté sans tache que les ténèbres sont opposées à la lumière.

Et cependant Marie les aime d'un amour sincère et ardent, et elle veut les sauver.

I

Marie aime les pécheurs parce que Jésus les aime.

Jésus, comme Fils de Dieu, va droit aux âmes pures, qui s'approchent de plus près de sa sainteté infinie ; elles ont pour lui d'admirables attraits, c'est pourquoi elles lui plaisent davantage, il les honore d'une familiarité plus étroite. « Tels sont ses sentiments suivant la nature divine, dit Bossuet, mais il en a pris d'autres pour l'amour de nous quand il s'est fait notre Sauveur... Les anges qui ont toujours été justes peuvent s'approcher de lui comme Fils de Dieu. O innocence ! voilà ta prérogative. Mais en qualité de Sauveur, il donne la préférence aux hommes pécheurs. De la même manière qu'un médecin, comme homme, aime mieux converser avec les sains, et néanmoins, comme médecin, aime mieux soigner les malades, ainsi ce médecin charitable, certainement, comme Fils de Dieu, préfère les innocents ; mais, en qualité de Sauveur, il recherchera plutôt les criminels. Voilà donc tout le mystère éclairci par une doctrine sainte et évangélique. »

Voilà pourquoi les favoris de Jésus sont les pécheurs ; l'Evangile nous montre son infinie bonté envers eux, envers la Chananéenne, la Samaritaine, la femme adultère. Rien n'est plus naturel. Ce n'est point que le Sauveur préfère les pécheurs aux justes, mais ceux-là ont de lui un besoin impérieux ; il court d'abord aux brebis perdues, sachant qu'il aura toujours les autres, puisqu'elles lui restent fidèles.

Marie, n'en doutons point, partage les dispositions de son cher Fils. Jamais deux cœurs ne furent plus ressemblants. Tel fut le Fils, telle fut la Mère. Elle aussi aime les pécheurs, non sans doute d'un amour de prédilection que, comme son Fils, elle réserve pour les justes, mais de cet amour de compassion, qui l'incline à s'émouvoir sur leurs misères morales. Comme Jésus, elle se penche sur leurs âmes mortes pour leur rendre la vie et les enfanter à la vertu.

S. Liguori raconte qu'un pécheur pleurant ses fautes devant une statue de la T. S. Vierge vit cette bonne Mère offrant ses larmes à son divin Fils en lui disant : « O mon Fils, ces larmes seront-elles perdues ? » La réponse de Jésus fut le pardon du pécheur.

Marie peut-elle avoir oublié le mot du divin Maître : « Je suis venu appeler non les justes, mais les pécheurs » ? N'a-t-elle pas gardé en son cœur, avec le souvenir de tout ce qu'elle a vu et entendu, celui de ses divines condescendances pour les pécheurs et de sa compassion pour toutes les infortunes ? Comment ne se souviendrait-elle pas que Madeleine était au pied de la croix aussi bien que S. Jean ? Ne sait-elle pas qu'elle est la Mère des pécheurs afin d'être la Mère des justes ? Les paroles de Jésus priant pour ses bourreaux et ouvrant son Paradis au larron repentant ne sont-elles pas gravées, en traits ineffaçables, dans son cœur maternel ? S. Bernard nous dit que, comme on ne peut avoir longtemps tenu à la main un fruit odorant sans en garder soi-même le parfum, ainsi Marie n'a pu vivre si longtemps en contact avec Jésus, qui est la miséricorde même, sans en devenir aussi, et à jamais, toute miséricordieuse à l'égard des pécheurs.

II

Marie aime les pécheurs parce que Dieu les lui a confiés.

Dieu, en effet, dit S. Alphonse de Liguori, a fait deux parts dans son empire : la part de la justice, et il se l'est réservée à lui-même ; la part de la miséricorde, et il en a donné l'investiture à Marie.

Jésus est notre Sauveur, c'est vrai ; il est notre médiateur, notre avocat auprès de son Père, c'est vrai ; mais il est Dieu, et nous tremblons à ses pieds, comme des coupables qui seront jugés par lui; il est Roi de justice.

Au contraire, Marie, bien loin de nous juger, se fera notre défense au tribunal du Souverain Juge ; aussi nous ne tremblons pas à ses pieds, et, quel que soit l'abîme de notre misère, nous nous sentons tout près de son cœur, parce qu'elle n'a pas d'autre mission à remplir que celle d'avocate : elle est Reine de miséricorde.

Que dis-je ? Elle n'a pas hésité, à l'exemple de Dieu le Père, à sacrifier le Juste pour sauver les coupables. Sur le Calvaire, — au prix de quelles douleurs, vous le savez, — elle livre aux coups de la justice divine son Jésus, chargé des iniquités de toute la terre, et, par une mystérieuse substitution, elle reçoit en échange les pauvres pécheurs, elle devient la Mère de tous ceux qui ont eu Jésus pour Rédempteur. Quelques instants encore, et Jésus aura consommé l'œuvre de la Rédemption. Mais, qui va-t-il charger, à ce moment suprême, de veiller à ce qu'aucun fruit ne soit perdu de ce sacrifice si douloureusement consommé ? Les Apôtres se sont enfuis, un seul excepté. Pour compatir aux plus profondes misères, celles où conduit le péché, il faut un cœur tout pétri, tout composé de miséricorde et de charité. Il choisit le cœur de sa Mère.

« Eh ! Seigneur, aurait-elle pu dire, à quels enfants me forcez-vous d'ouvrir mon sein ! Celui-ci est un impie; celui-là un libertin; cet autre un blasphémateur ; voilà encore tant d'endurcis ! » Mais non; ni plaintes ne s'élèvent dans son cœur, ni réclamations ne s'échappent de ses lèvres. C'est ainsi que, en vertu d'une sorte de contrat formulé par la bouche de l'Homme-Dieu mourant, et accepté par le cœur de Marie, elle devient la Mère, et, par là-même, le Refuge obligé de tous les pécheurs qui composent la majeure partie de la famille chrétienne.

Voilà pourquoi Marie est toute bonté et toute miséricorde. C'est, pour elle, fidélité aux intentions divines et à sa propre mission : la miséricorde serait pour elle un devoir, si ce n'était une inclination de cœur. Aussi, comme elle se donne tout entière à ce rôle de compassion et de bonté ! C'est, pour elle, aller jusqu'au bout de la grâce qui lui est propre ; elle sait qu'elle répond ainsi au désir le plus intime de Dieu et de Jésus.

* *

Il y a des prières qui sont des expressions touchantes de cette confiance au cœur miséricordieux de Marie, et les plus endurcis se laissent prendre à ces accents si pénétrants. Citons, en particulier, le *Salve Regina* et le *Memorare*.

Talleyrand, si froid d'ordinaire et si sec, était touché par le *Salve Regina*. C'était, disait-il, la plus belle prière qu'il connût, plus belle même ou du moins plus touchante que le *Pater*, dont les divines paroles n'avaient plus assez de prise sur son âme, et, devant sa mère qui nous en a gardé le souvenir, il se surprenait à la commenter et à faire siens les sentiments qui s'y trouvent exprimés, priant Marie comme la Mère de miséricorde, lui demandant de tourner vers lui ses regards miséricordieux et ne se lassant pas de murmurer, à part lui, la dernière invocation : « O clémente, ô toute bonne, ô douce Vierge Marie ! »

Qui n'a pas été vivement ému en récitant le *Memorare ?* C'est la prière de toutes les âmes en détresse ; mais c'est surtout la prière des pécheurs, qui désespéreraient s'il ne leur restait la confiance en Marie. Ils accourent donc à elle, gémissant sous le poids de leurs péchés, ils osent encore l'appeler leur Mère, ils lui demandent, comme à la Mère de Jésus, de ne pas mépriser leur prière, mais de l'écouter avec faveur et de l'exaucer.

Aimons à prier pour la conversion des pécheurs; assignons à cette intention une place dans nos supplications pieuses ; transformons-nous pour eux en avocats infatigables auprès de Marie, et arrachons-les ainsi, coûte que coûte, au mal et à l'éternel malheur.

21e Jour

INVOQUONS MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS *(Suite)*

Le monde moral repose sur l'équilibre de la justice divine comme sur son axe. Quand les droits de Dieu sont respectés par l'obéissance des hommes, le monde moral est dans son assiette ; quand les péchés prévalent contre les œuvres saintes, l'équilibre est rompu. Cette rupture entraînerait les pires catastrophes. Quel agent interviendra pour y remédier, en rétablissant l'ordre bouleversé ? La prière.

La prière suspend les coups que la justice s'apprêtait à frapper. C'est pourquoi les âmes chrétiennes ne peuvent pas faire d'œuvre plus agréable à Marie que de prier pour les pécheurs. Car cette bonne Mère aime ardemment les pauvres âmes et travaille efficacement à leur salut.

I

Marie aime les pécheurs parce qu'elle est sainte.

La miséricorde qui incline son cœur vers eux vient certainement pour une part de sa sainteté. Il semblerait qu'il ne dût pas y avoir accord entre la miséricorde et la sainteté véritable, rien qui les rapproche l'une de l'autre. La sainteté ne devrait-elle pas, par souci de la justice qui est due à l'infinie majesté de Dieu, se détourner avec dégoût du pécheur, pour n'être pas souillée à son contact ? Sans vouloir répondre directement à cette objection, contentons-nous de considérer ce qu'ont fait Dieu, Jésus-Christ et les saints à l'égard des pécheurs.

La Sainte Eglise nous dit, dans une de ses oraisons, que le Dieu trois fois saint est le Dieu qui montre surtout sa toute-puissance en ayant pitié et en pardonnant ; elle nous dit que le propre de Dieu est d'être miséricordieux et d'épargner le coupable repentant. Elle nous dit avec Jésus que le ciel se réjouit plus de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de 99 justes, et que Dieu veut surtout la miséricorde et non le sacrifice.

Comme son Père céleste, Jésus, nous l'avons montré, est toute miséricorde et toute bonté. Il a passé en faisant le bien ; il avait compassion pour toutes les misères et pour tous les malheureux, mais il était bon surtout pour les pécheurs repentants, jusqu'à scandaliser le pharisaïsme juif. Bref, il a voulu être sur la terre la vivante apparition de la divine Bonté et de la divine Miséricorde.

Les saints ont imité Jésus. Ils ont eu des pardons pour toutes les fautes et pour tous les coupables ; ils ont eu de la pitié pour toutes les misères;

ils ont passé, eux aussi, en faisant le bien ; ils ont été bons et miséricordieux.

Il faut conclure que Marie est miséricordieuse parce qu'elle est sainte. Plus sainte que tous les saints, elle est plus miséricordieuse que tous, parce qu'elle a plus que tous, avec la plénitude de la charité envers Dieu, la plénitude de la charité envers le prochain, et que la charité envers le prochain est nécessairement faite, pour une bonne part, d'indulgence et de miséricorde. Plus semblable à Jésus, elle ne peut que lui ressembler dans sa miséricordieuse sainteté. Comprenant mieux le Cœur de Dieu, et ce que j'oserais appeler sa divine faiblesse pour le pécheur repentant, elle ne peut que préférer, elle aussi, la miséricorde au sacrifice.

C'est un fait d'expérience que les âmes pures sont les plus délicates et les plus sensibles au malheur d'autrui. Or, Marie est la pureté même que l'ombre d'une faute n'a jamais ternie, et les pécheurs sont les êtres les plus malheureux, puisqu'ils sont révoltés contre Dieu, le souverain Bien, et qu'ils sont exposés à l'effroyable malheur de la damnation éternelle, si la mort les surprend dans leur péché. Comment, dans ces conditions, ne seraient-ils pas pour Marie l'objet de la plus tendre commisération et du plus affectueux intérêt ?

II

Marie aime les pécheurs parce qu'elle leur est redevable de la maternité divine.

D'ailleurs, Marie est grandement redevable aux pécheurs. Elle est la Mère de Dieu ; c'est une dignité sublime, incomparable, une dignité divine, qui l'élève au-dessus de toute créature et la constitue dans une condition à part, immédiatement au-dessous de l'auguste Trinité. Mais cette élévation suprême, cette dignité ineffable, Marie en est redevable aux pécheurs. Car c'est pour sauver les pécheurs et pour les réconcilier à Dieu que le Verbe a voulu s'incarner, se choisir une mère parmi les filles d'Adam, afin de prendre en son sein la nature humaine. Quoi d'étonnant que Marie aime si vivement les pécheurs ? Il y a dans son dévouement pour eux quelque chose qui ressemble à l'acquit d'une dette de reconnaissance !

Un évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, écrit dans un de ses ouvrages : « Vous savez, ô très douce Mère de Dieu, combien votre Fils tient à notre salut, quelle gloire lui revient du salut des pécheurs ; je ne puis douter que leur réconciliation ne vous soit extrêmement chère... Vous avez été élevée à cette très éminente dignité pour sauver les pécheurs et les réconcilier avec Dieu ; il est donc juste, ô très douce Mère de Dieu, que vous fassiez avec une diligence extrême ce qu'il faut pour atteindre ce but. Vous êtes redevable aux pécheurs de tout ce que vous avez de gloire, et même s'il est permis de parler ainsi, de votre maternité divine, car c'est à cause d'eux que tout cela vous a été donné ; vous leur devez donc les secours qui leur sont nécessaires. Serait-ce à tort que l'Eglise vous appelle son avocate et le refuge des misérables ? A Dieu ne plaise que la Mère de Dieu, après avoir donné au monde la source de toutes miséricordes, refuse jamais son concours aux misérables !...

« Je vous en prie : n'alléguez pas mes iniquités : ce serait combattre pour la justice, mais contre la miséricorde, et c'est à la miséricorde que vous devez tout ce que vous avez de grâce, et surtout votre dignité de Mère de Dieu. »

Un clerc tonsuré du diocèse de Versailles, Marie-Bernard Lavergne, mort au champ d'honneur le 25 septembre 1915, avait composé cette très belle prière qu'il portait habituellement sur lui, et récitait souvent :

« Vous êtes toute belle, ô ma Mère, vous êtes la douceur et le sourire du bon Dieu. Si vous êtes pour l'ennemi comme une armée rangée en bataille, si, toute seule, vous confondez tous les hérétiques de la terre, si votre talon vainqueur écrase la tête du serpent, vous êtes souverainement douce au pauvre pécheur repentant. On dirait que vous vous souvenez que, sans lui, vous n'eussiez point été la Mère du Rédempteur et la co-rédemptrice du genre humain. Et comme c'est là votre plus beau titre de gloire, on dirait que vous considérez comme une dette de reconnaissance de vous pencher, vous, la toute pure, l'Immaculée, vers les fanges où nous gémissons... pour nous en retirer, avec quelle douceur, quelle tendresse, quelle admirable patience ! Oh ! les merveilles qu'on racontera au ciel quand vous en aurez, pour nous, forcé la porte ! »

* *

Un grand serviteur de Dieu, qui vivait au XVII[e] siècle, M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, fut retiré des égarements de sa jeunesse par la T. S. Vierge. Il raconte, dans ses Mémoires, avec l'humilité la plus profonde et les sentiments les plus vifs de reconnaissance pour Dieu et pour sa Très Sainte Mère que, jusqu'à 22 ans, il resta dans le péché. Alors, dit-il, « cette Reine du Ciel, plus ravissante dans sa bonté que dans sa grandeur, prit le soin, et si j'osais le dire, la peine de descendre sur la terre et de visiter une de ses servantes d'admirable sainteté, à laquelle elle dit : « Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac, » parlant de ce misérable pécheur. Ce qui fut observé si soigneusement, qu'à tout moment cette sainte âme m'avait présent à la pensée, sans m'avoir jamais vu, étant à cent lieues d'elle. » Elle offrit à Dieu les plus dures mortifications, les sentiments de la plus parfaite pénitence, des contritions si violentes qu'elles eussent brisé les rochers. Le cœur de M. Olier fut bientôt brisé.

Si nous sommes pécheurs, allons à Marie. Nous n'oserions peut-être pas aller directement à Jésus-Christ pour solliciter notre pardon, ou nous n'irions qu'en tremblant. En elle, nous trouverons la Médiatrice qu'il nous faut auprès du grand Médiateur, capable de dissiper en nous les derniers restes de crainte et de faire descendre de lui sur nous le pardon que notre repentir implore.

22e Jour

INVOQUONS MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS *(Suite)*

Dieu, suivant le mot de Tertullien, n'est que bonté de son propre fond, mais notre méchanceté peut l'obliger à agir en juge et en justicier. Ce rôle de juge et de justicier, il l'a communiqué au Dieu fait homme. D'après l'ordre providentiel, le Fils fait part à sa Mère de tout ce qu'il a reçu ; ainsi l'a-t-il établie trésorière et dispensatrice des grâces qu'il nous a méritées par sa mort. Il y a une exception à cette communication de biens : le Fils, d'accord avec son Père céleste, s'est réservé le domaine de la justice et il n'a confié à Marie que l'unique mission de faire du bien, d'intercéder, de demander grâce et pitié pour les malheureux et pour les coupables.

Méditons encore sur cet inépuisable amour de Marie pour les pécheurs.

I

Marie aime les pécheurs parce qu'ils sont malheureux.

Il y a beaucoup de pécheurs qui paraissent heureux. Ils ne connaissent plus les obsessions du démon ; la justice divine semble les oublier ; ils vivent souvent dans une situation prospère, ils jouissent, ils triomphent.

En réalité, on peut dire que la plupart des pécheurs sont malheureux.

Tout être qui n'agit pas suivant sa loi est dans un état de souffrance. Le pécheur, qui vit en dehors de Dieu, règle suprême de sa vie, ne peut pas connaître le bonheur.

Le bonheur vient de la paix ; et la paix, a dit S. Augustin, c'est la tranquillité de l'ordre. Le péché étant le désordre est une situation violente et par conséquent ne saurait devenir un état de bonheur. Une fois hors du sentier de la vertu, l'âme coupable ne cherche qu'à s'étourdir et à s'aveugler. Mais quoi qu'elle fasse, il est des heures où la vérité s'impose et où le passé se représente avec ses tristes réalités. Aurait-il, ce pécheur, fait le vide complet dans son âme et perdu la foi de son baptême ? Il n'arrivera jamais à imposer à sa conscience un silence complet et perpétuel. Il est difficile, quand on a goûté Dieu, — et quel est celui qui n'a point goûté les douceurs de son service, ne serait-ce qu'au jour d'une première communion ? — il est difficile d'effacer à tout jamais la mémoire de ce bienfait ; il est difficile de se plonger dans le vice jusqu'à s'y reposer dans une effrayante tranquillité et une paix fatale.

Non, à part quelques rares exceptions, la plupart des pécheurs n'en sont point là et, malgré eux, le souvenir de leurs fautes se représente à leur mémoire. Comment seraient-ils heureux ? Le passé leur apporte le remords ; le présent, le dégoût avec la satiété ; l'avenir, la crainte du châtiment.

Eh bien ! qui portera aux pécheurs plus d'intérêt que Marie ? Qui aura pour eux plus de remèdes à leurs maux que la Mère des douleurs, dont l'existence ne fut qu'une succession de peines et d'angoisses ? Elle peut dire comme cette infortunée reine de l'antiquité : « Mes propres souffrances m'ont rendue sensible à celles d'autrui. » Son sein maternel si cruellement déchiré sera donc un asile ouvert à toutes les infirmités spirituelles. Qui a plus le droit d'y être admis que les êtres malheureux que sont les pécheurs ? Leurs souffrances ne leur donnent-elles pas un titre particulier à sa miséricorde ?

Qu'elle voie une larme couler de leurs yeux, qu'elle constate la confiance et le repentir dans leur cœur : et aussitôt elle s'occupera de leur obtenir le pardon, pour leur rendre en même temps le bonheur.

II

Marie aime les pécheurs parce qu'elle est leur Mère. Elle est mère des pécheurs et des plus grands pécheurs.

Quand, aux premiers jours du monde, Caïn eut tué son frère Abel, et qu'Eve eut placé sur ses genoux ce second fils, la première victime ; quand elle fixa cette funèbre image de la mort que sa propre désobéissance avait causée, mais dont elle n'avait pas encore contemplé l'effrayant spectacle ; quand ses yeux étonnés regardèrent les yeux éteints de son enfant, que de ses lèvres frémissantes elle toucha ses lèvres glacées, que sa poitrine qui battait à se rompre serra une poitrine morte, — si, alors, Caïn recouvert du sang fraternel s'était approché, s'il s'était mis à genoux devant sa mère qui était aussi la mère de la victime, s'il lui avait demandé pardon, qu'aurait-elle fait ? Lui aurait-elle pardonné ? L'aurait-elle seulement regardé ? Nous ne le savons pas.

Ce qui est sûr, c'est que les pécheurs s'approchent de Marie tenant aussi le corps inanimé de son Fils et que, tout criminels qu'ils sont, s'ils demandent leur pardon, ils l'obtiennent.

Oui, Marie ressent une inclination singulière pour ceux de ses enfants que le péché a souillés ; elle se montre en cela semblable aux mères de la terre, qui entourent d'une tendresse plus profonde, de soins plus délicats, ceux de leurs enfants qui sont disgraciés par la nature.

Une mère ne désespère jamais de son enfant. Là où d'autres refusent d'espérer et ne voient que mal sans remède, l'œil maternel discerne encore, jusque dans les pires excès des passions, des traces de bons sentiments, même quand tout espoir semble perdu. A force de tendresse, de bonté compatissante, de douceur, elle ranime des sentiments qui paraissaient éteints, un cœur qui paraissait mort, une conscience que le péché avait endurcie. Le coupable n'étant plus, à ses propres yeux, aussi indigne de pardon, redevient capable de relèvement et de réhabilitation.

Tel est, et bien meilleur encore, le cœur de Marie à l'égard des plus dégradés et des plus coupables. Elle leur tend les bras, elle les relève, elle lave leurs souillures, elle crie à Dieu : « Pitié, pitié pour ces âmes ! Je les aime, ce sont mes enfants. »

* *

On lit dans la vie de la Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus un trait charmant de sa toute petite enfance. Elle allait avoir trois ans. « La petite Thérèse, raconte sa mère, me demandait un jour si elle irait au ciel : « Oui, si tu es bien sage, » lui ai-je répondu. « Ah ! maman, reprit-elle alors, si je n'étais pas mignonne, j'irais donc en enfer ? Mais moi je sais bien ce que je ferais : je m'envolerais avec toi qui serait au ciel ; puis tu me tiendrais bien fort dans tes bras. Comment le bon Dieu ferait-il pour me prendre ? »

« J'ai lu dans son regard, continuait la mère, qu'elle était bien persuadée que le bon Dieu ne pouvait rien contre elle si elle s'accrochait dans les bras de sa mère. »

Voilà l'instinct de l'humanité ; et voilà ce qui nous pousse irrésistiblement vers Marie.

Nous savons qu'il y a au ciel une créature privilégiée, la bien-aimée de Dieu, Mère de Jésus, Reine, puisque son Fils est Roi ; Reine toute-puissante, puisque son Fils est Dieu. Nous savons aussi que cette Reine du ciel est Reine de la terre, que cette Mère de Dieu est également la Mère des hommes, et alors nous allons à elle en toute confiance, comme des enfants vont à leur mère.

Le père, c'est l'autorité, c'est la force, c'est au besoin la justice. Il doit parfois sévir ; il peut même lui arriver, pour garder l'honneur de sa maison, de chasser de son foyer l'enfant qui a terni son nom ; mais la mère, c'est l'avocate, c'est la médiatrice, c'est le pardon.

Allons donc à Marie avec confiance et, quelles que soient nos fautes, elle nous accueillera, nous présentera à son Fils avec l'autorité de sa prière et nous obtiendra notre grâce.

23e Jour

INVOQUONS MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS *(Fin)*

C'est au Calvaire où Marie se tient silencieuse. A peine la voix du Seigneur vient-elle de déclarer sa maternité à l'égard des hommes, que le larron crucifié à la droite de Jésus cesse aussitôt de blasphémer et que, sous l'empire d'une grâce de renouvellement qui l'illumine, le pénètre et le transforme, il prononce l'humble aveu de ses crimes, qu'il termine par une ardente prière : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé dans votre royaume. »

Que s'est-il donc passé dans cette âme tout à l'heure si endurcie et si aveuglée ? Marie a prié pour que le sang de son Fils germe et opère ; aussitôt, elle a la joie d'entendre la sentence de pardon sortir des lèvres de Celui qui, au milieu de ses humiliations, n'a pas cessé de juger les vivants et les morts et d'avoir toute puissance pour remettre les péchés.

S. Pierre Damien n'hésite pas à attribuer à la Sainte Vierge la conversion du bon larron. Marie vient d'inaugurer en cet instant solennel son apostolat à l'égard des pécheurs. Voilà le premier triomphe de Marie, le premier pécheur qui se réfugie auprès d'elle et à qui elle ouvre les portes du ciel.

Ce rôle de réconciliatrice des pécheurs, Marie a continué de le remplir.

I

Marie sollicite le pécheur de revenir à Dieu.

Elle se sert de mille moyens pour le ramener au devoir et à la vertu. Elle envoie les bons anges pour qu'ils lui donnent de saintes inspirations; elle écarte les influences mauvaises des démons. Elle se tient sans cesse à la porte de son cœur, le suppliant d'accueillir son divin Fils dont la miséricorde est infinie. Elle saisit toutes les occasions pour faire entendre sa voix maternelle qui exhorte, qui reproche, qui appelle. Elle guérit les corps afin d'atteindre les âmes. Elle se montre quelquefois et vient elle-même pour toucher les cœurs endurcis ; que d'apparitions dans la vie des saints qui ont pour but la conversion des pécheurs !

II

Marie intercède auprès de Dieu en faveur des pécheurs.

Quand Marie était ici-bas, elle était si bonne pour les pécheurs, si attirante pour tous ! Au ciel, son amour se serait-il donc refroidi ou ralenti ? Non, elle embrasse d'un coup d'œil toutes nos misères, elle entend tous nos soupirs, et son cœur s'émeut ; elle intervient pour nous auprès de Dieu, elle use de sa toute-puissance en notre faveur. Les siècles sont là pour attester, par la voix de S. Bernard, que personne ne l'a jamais invoquée en vain, que nulle âme ne l'a appelée sans avoir été secourue.

Ne croyons pas qu'au ciel, au sein de l'amour et de la félicité, notre Mère très aimante puisse oublier ses enfants de la terre. Son cœur ici-bas était d'une bonté sans limites, mais au paradis Dieu l'a encore agrandi, afin qu'elle nous aime avec une immense intensité. Elle nous voit, elle nous suit, elle n'oublie personne, car la terre des vivants ne saurait être une terre d'oubli. L'amour s'y épanouit sans mesure, et l'amour vrai ne peut oublier. Ceux qui oublient n'aimaient pas.

III

Comment redire les merveilles de grâce, les chefs-d'œuvre de conversion, les miracles de salut opérés par Marie en faveur des pécheurs ?

Ce serait toute l'histoire de l'Eglise, et, pour ainsi dire, l'histoire de chaque fidèle en particulier à retracer ! Chaque siècle, Marie signale son pouvoir de préservation, de protection, de sanctification par des œuvres admirables ; notre siècle lui-même est une preuve splendide de sa bonté et de sa miséricorde efficace en faveur des pécheurs : que de grâces de retour à Dieu obtenues par la Médaille miraculeuse, par l'Archiconfrérie du Cœur Immaculé, dont le siège est à Notre-Dame des Victoires, à Paris, par les pieux pèlerinages aux sanctuaires de Marie, particulièrement à Fourvière, à la Salette, à Lourdes ! Que dis-je ? chaque pécheur est un témoignage vivant de la vérité que je prêche en ce moment, savoir : que la T. S. Vierge est une aide pleine de sécurité pour les coupables.

Comment se fait-il, demandent les saints, que le même Dieu, si prompt à frapper dans l'Ancienne Loi et si sévère dans ses châtiments, soit aujourd'hui si patient et si miséricordieux envers les plus grands pécheurs ? C'est que, répondent-ils, sa juste colère est apaisée par le sang de Jésus-Christ et par les prières de la T. S. Vierge. Et ils ne craignent pas d'affirmer que, sans l'intercession de Marie, le ciel et la terre se seraient depuis longtemps écroulés.

Ces fruits de paix et de grâce, Marie les offre à notre génération plus obstinée que d'autres dans le mal et plus enfoncée dans l'impiété. « Je ne puis plus retenir le bras de mon Fils, » disait en pleurant cette compatissante avocate sur la montagne de la Salette.

Mais, remarquons-le bien,

IV

Ces grâces de conversion, elle les offre aux pécheurs qui ne veulent pas se perdre.

Il y a des malheureux dont l'intelligence demeure obscurcie et dont Dieu seul connaît le degré de perversité et de culpabilité. Certains théologiens enseignent que Marie peut encore les sauver par exception, parce qu'elle est toute-puissante sur le Cœur de son Fils. Le Sauveur ne refuse rien à son expresse demande, et la miséricorde de Dieu est plus forte que le crime. Ainsi, disent-ils, une reine rencontrant sur son chemin un condamné à mort que l'on mène au supplice, peut encore le faire gracier, lui rendre la vie et la liberté.

Il est incontestable que la puissance de Marie n'a pas d'autres limites que la puissance de Dieu; mais il ne l'est pas moins qu'elle ne va jamais contre la volonté divine, et qu'il faut, après tout, que justice se fasse. Et quand même elle obtiendrait la conversion d'un impie obstiné, d'un scélérat endurci dans le crime, cette heureuse victoire ne demeurerait qu'une exception qui confirme la règle.

Mais, en principe, la T. S. Vierge est toujours prête à se faire le refuge du pécheur qui a le désir, la volonté de se convertir, c'est-à-dire de sortir du péché et de revenir à Dieu.

* *

Un homme avait un fils, un fils unique dont la conduite était détestable : c'était la honte et le désespoir de son père. La pauvre mère ne cessait de pleurer sur des désordres qu'elle cachait, autant qu'il lui était possible, au père dont elle redoutait la juste colère. Déjà, souvent elle l'avait apaisé et avait détourné ses coups. Mais enfin, un jour, cet enfant ingrat, ayant osé résister en face à son père et même l'insulter, fut chassé de la maison : « Je te défends,

lui dit le père, de repasser jamais le seuil de cette demeure. » Le jeune homme comprit alors la grandeur de ses fautes, et il chercha les moyens de rentrer en grâce. Il ne s'éloigna pas, comme le prodigue de l'Evangile. Le soir même, il rôdait à travers les allées du jardin, craignant de rencontrer son père, mais souhaitant ardemment d'apercevoir sa mère. La pauvre mère, de son côté, pensait à son fils, et, comme pour le chercher, elle ouvrit une fenêtre. « O ma mère ! s'écria l'enfant dans un sanglot. — « O mon enfant, mon pauvre enfant, dit la mère, viens donc dans mes bras ! » Et elle embrassait tendrement son fils. « Viens, continua la mère, tu seras en sûreté sur mon cœur. » Le jeune homme eut bientôt franchi le léger obstacle. Tout aussitôt le père paraît dans l'appartement. Il s'étonne et s'indigne. Mais, pendant que le fils tombe à genoux, la mère, trouvant une délicieuse inspiration dans son amour, se met à dire : « Mon ami, tu as défendu à notre fils de franchir le seuil de cette demeure, mais il ne t'a pas désobéi, car il est entré par la fenêtre et c'est moi qui l'ai aidé. »

C'est ainsi que Marie intervient en notre faveur près de Jésus, quand nous l'avons offensé.

Elle nous ouvre la fenêtre du ciel quand nos péchés nous en fermeraient la porte. Elle a une prédilection pour les pécheurs qui la prient, qui sont faibles, mais aimants. Et à l'heure marquée par la miséricorde de Dieu, elle les arrache au mal et elle leur donne le courage de marcher définitivement dans la voie du bien.

24e Jour

INVOQUONS MARIE POUR L'HEURE DE LA MORT

Faire une bonne mort, mourir en état de grâce, c'est le grand désir des pauvres pécheurs qui ont encore la foi, la crainte de Dieu, la peur de l'enfer éternel, l'espoir du pardon de leurs péchés.

La grâce d'une bonne mort ! A quel prix ne l'achèterait-on pas, si l'on en connaissait la valeur ? car il s'agit pour nous d'être heureux ou malheureux pour l'éternité !

Mais qui peut se flatter de mourir en état de grâce ? Qui peut être assuré de la persévérance finale ? Aujourd'hui, vous êtes en état de grâce ; demain, peut-être, vous serez en état de péché mortel, et la mort peut venir comme un voleur vous surprendre en cet état.

Mais je suppose la mort la plus ordinaire, la mort qui est la suite d'une maladie ou de la vieillesse, et je dis : — Bienheureux, à cette heure, ceux qui ont aimé la T. S. Vierge, qui l'ont invoquée pendant leur vie, et qui l'invoquent en ce moment suprême! Malheureux ceux qui ne l'ont pas aimée, qui ne l'ont pas invoquée, qui ne l'implorent pas même à l'heure de la mort !...

I

Ceux qui bénéficient particulièrement du secours de Marie à l'heure de la mort sont ceux qui l'invoquent avec confiance à ce dernier moment.

Un aumônier militaire raconte que lorsque, le soir des batailles, il s'en allait porter aux blessés les secours de son ministère, le cri qu'il entendait le plus souvent monter dans la nuit était celui-ci : « Maman ! Maman ! » Au moment où ils sentent que tout leur échappe, les pauvres soldats, par un dernier instinct, se retournent vers leur mère. Dans les affres de l'agonie, dans le suprême délire de la fièvre, un seul souvenir surnage au milieu de tout le reste : celui de la femme bénie qui les a tant aimés. Ils l'appellent, comme si elle pouvait les entendre, comme si elle pouvait les défendre contre la mort... Hélas ! leurs mères de la terre ne sont pas là... Mais si, à l'heure décisive de la mort, nous appelons notre Mère du ciel, elle viendra à notre appel.

Elle n'a jamais abandonné aucun de ceux qui ont eu recours à elle ; elle ne commencera pas par nous au moment où nous avons le plus besoin de sa sollicitude et de son secours.

II

Ceux qui bénéficient particulièrement du secours de Marie à l'heure de la mort sont ceux qui, pendant la vie, lui ont été particulièrement dévots.

« Si vous voulez avoir le don de la persévérance finale, disait souvent S. Philippe de Néri à ses pénitents, soyez dévots à Marie. » En effet, aimer Marie pendant la vie, la louer, l'invoquer, l'imiter, la servir, propager son culte, c'est un moyen sûr, absolument certain, de l'avoir pour protectrice spéciale à la mort ; c'est un gage infaillible de prédestination. Marie nous en donne elle-même l'assurance la plus formelle : « En moi, dit-elle, réside toute espérance de vie et de vertu. — Heureux l'homme qui entend ma voix, qui devance le jour pour me trouver et qui veille à la porte de ma miséricorde ! — Celui qui me trouve trouve la vie et le salut. — Celui qui me glorifie aura la vie éternelle. »

III

Oui, mille fois heureux le serviteur de Marie !

Si cette bonne Mère récompense magnifiquement le peu qu'on fait pour elle, ne fût-ce que la récitation quotidienne d'une petite prière en son honneur, quelles grâces n'accordera-t-elle pas à ceux qui auront travaillé à la faire connaître et aimer, qui auront souvent parlé d'elle, qui auront écrit sur ses grandeurs, ses vertus, son intercession, qui se seront dévoués à son service, qui auront été les apôtres de la dévotion à Marie !

Ces âmes d'élite recevront pendant leur vie des marques innombrables de sa protection, elles se sanctifieront plus sûrement, elles exerceront le plus fructueux apostolat, et à l'heure de la mort Marie viendra elle-même les chercher pour les présenter à Dieu, qui ne pourra qu'accueillir avec amour ces âmes qui auront contribué à faire aimer la créature qu'il chérit le plus ici-bas, parce qu'elle est le chef-d'œuvre de sa grâce et la mère de son Fils.

* *

Trois ou quatre minutes à peine avant son dernier soupir, raconte le P. Cros, Bernadette récita distinctement les paroles de l'*Ave Maria :* « Sainte Marie, Mère de Dieu, » mais arrivée là, elle poursuivit : « priez pour *moi, pauvre pécheresse* » ; elle répéta deux fois *pauvre pécheresse,* et acheva : « maintenant et à l'heure de ma mort. » Ce furent ses dernières paroles, une suffocation survint, elle inclina la tête et expira. Trois heures venaient de sonner, l'heure de la mort de Jésus. Puisse notre mort ressembler à la sienne !

Oh ! quelle confiance à ce moment suprême si, pendant la vie, nous avons récité souvent et avec ferveur la Salutation angélique !

O Marie, montrez que vous êtes notre Mère, surtout quand nous serons sur le point de quitter la terre ! *Monstra te esse Matrem !*

O Marie, ô source de grâce, ô douce Mère de la clémence, défendez-nous contre l'ennemi, et recevez notre âme à l'heure de notre mort ! *Maria, mater gratiæ, dulcis parens clementiæ, tu nos ab hoste protege et mortis hora suscipe !*

O Marie, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ! *Ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ ! Amen.*

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

XXIX

LES PSAUMES

Chacun des volumes de l'Ecriture Sainte a une importance considérable, qui découle à la fois de son origine divine et de la doctrine céleste qu'il apporte à l'humanité en quête de vérité et de bonheur. On peut néanmoins dire que le recueil des Psaumes présente une utilité particulière pour les fidèles, à cause de l'usage fréquent qui en est fait dans la liturgie et dans la prière. C'est à ce point qu'on l'a appelé « une Bible dans la Bible. » On comprendra que nous insistions sur le livre des Psaumes un peu plus longtemps que nous ne l'avons fait pour les autres ouvrages sacrés.

I

Le mot « psaume » vient du mot grec *psalmos*, en passant par le latin *psalmus*, et il sert à traduire l'expression hébraïque *mizmor*, qui désignait ou bien le son produit par un instrument à cordes, ou bien les paroles qui étaient chantées sur cette musique. Dans son sens primitif, il n'indique donc point un hymne spécifiquement religieux et s'applique à toutes sortes de chansons. Mais un très long usage en a si bien modifié l'acception originelle qu'il est, depuis des siècles, réservé non seulement à des cantiques religieux, mais plus particulièrement encore à la collection de poésies inspirées qui compose le Psautier. Il est superflu d'ajouter que le nom de Psautier dérive lui-même de « psaume » et indique l'ensemble de la série dont chaque poème forme une pièce détachée.

Les Israélites se servaient d'autres termes pour caractériser le volume dont nous parlons. Ils l'appelaient *Sefer tehillim* ou « livre des louanges. » L'expression était parfaitement exacte, davantage même que celle usitée par nous, puisque chaque psaume est un cantique à la gloire du Tout-Puissant. Il est curieux de remarquer, en passant, que le vocable *tehillim*, louange, est issu de la racine *halal*, qui nous a également donné l'expression *alleluia*, c'est-à-dire : « Louez (en dansant) le Seigneur. »

Tous ces mots, qui à première vue paraissent si différents les uns des autres, convergent donc vers une idée unique : celle d'un hommage à rendre au Seigneur, avec la mélodique exaltation d'un rythme à la fois poétique et musical. Cette idée elle-même correspond à merveille aux cantiques du Psautier, dont elle pourrait fournir la définition.

Il y a eu certainement chez les Hébreux une foule d'hymnes pieux. Sans même parler de ceux qui sont rapportés en diverses parties de la Bible sous le nom de *cantiques*, composés pour célébrer une circonstance exceptionnelle, on est en droit de penser que les Juifs avaient composé de nombreux chants en l'honneur du Maître divin qui veillait spécialement sur eux. Mais tous ces poèmes ne sauraient être inscrits dans le catalogue des psaumes : d'abord parce que la plupart d'entre eux n'étaient pas inspirés ; puis, parce que l'Esprit-Saint a jugé bon de les différencier des psaumes proprement dits, en les faisant inscrire dans d'autres livres de la Bible.

Nous devons donc nous en tenir en ce moment à la série officielle qui forme le Psautier. Elle comprend exactement 150 psaumes, composés par divers auteurs.

Ici une objection se présente d'elle-même. On a coutume de dire : « les psaumes du roi David ». et le concile de Trente a ratifié, en quelque sorte, cette tradition en parlant du *Psautier de David*, ce qui semblerait attribuer tout l'ouvrage à un auteur unique, David. Mais il est écrit dans le texte lui-même, à la fin de la seconde partie (ps. LXXII) : « Ici se terminent les prières de David, fils d'Isaï », et le recueil continue ensuite, en donnant par conséquent à la suite les œuvres d'autres écrivains.

La solution de la difficulté est que le Psautier est, dans son ensemble, appelé du nom de David parce que celui-ci fut le plus illustre de ses auteurs et en rédigea la plus grande partie. Mais cela n'empêche pas que d'autres poètes y aient collaboré, non moins authentiquement, à des époques différentes. Parmi ceux-ci, il faut citer Asaph et ce groupe de lévites qui sont désignés sous le nom de « fils de Coré » parce qu'ils descendaient de ce rebelle jadis châtié lors des pérégrinations des Israélites dans le désert. Les titres mêmes de quelques morceaux permettent, en outre, de les attribuer à Moïse, à Salomon, aux deux Ezrahites Eman et Ethan.

II

Maintenant que nous connaissons leur origine, il nous reste à examiner les psaumes au point de vue de la pensée générale qu'ils expriment.

Leur principale caractéristique est qu'ils sont des prières proprement dites, ce qui les situe à une place à part dans la Bible. Evidemment toutes les Ecritures tendent au but religieux de mieux faire connaître le Seigneur et de le faire aimer davantage : c'est même en partie pour cela qu'on les nomme « les livres saints. » Mais elles concourent à cette entreprise surnaturelle par des moyens fort différents. Les uns relatent des événements historiques pour en dégager les conclusions d'ordre pratique qui permettront d'orienter l'existence des individus et des peuples. D'autres, dans un but analogue, dévoilent quelques-uns des mystères de l'avenir. D'autres encore édictent des lois ou précisent leur application. Les psaumes, eux, sont une suite d'invocations au Créateur ; ils expriment les sentiments d'une personne ou d'une collectivité humaine à l'égard de Celui qui les domine à tant de titres.

Ces sentiments se divisent ordinairement en quatre groupes principaux : l'adoration envers la Majesté infinie ; la reconnaissance pour le Bienfaiteur suprême ; l'offrande de soi-même et de tout ce que l'on possède au Maître souverain ; la postulation des grâces que l'on désire pour ce monde et surtout pour s'assurer une triomphante immortalité. Nous les retrouvons tous dans les divers psaumes, qui les traduisent avec des nuances variées et en ajoutent même d'autres d'une manière fort explicite, comme le repentir et la pénitence des fautes commises.

Il ne suffit pourtant pas, pour constituer une prière, de rouler ces idées dans son esprit ou même d'en reconnaître la vérité à haute voix. Un des élé-